

## SOMMAIRE

### INTRODUCTION GENERALE

*Bruno BEKOLO-EBE* ..... 7

### **AXE I : Problème général du développement des circuits financiers : les défis de l'intermédiation en Afrique.**

Les défis de l'intermédiation financière en Afrique

*Bruno BEKOLO-EBE* ..... 13

Système d'intermédiation dualiste : comportement des agents, marchés du crédit et asymétries d'information.

*Etienne Modeste ASSIGA ATEBA* ..... 27

Affaiblissement du rôle d'intermédiation financière dans les économies des pays d'Afrique au Sud du Sahara : un essai d'explication .

*Gérard TCHOUASSI et Laurent NDJANYOU*..... 59

### **AXE II : Bilan de la restructuration du système bancaire dans la zone CEMAC**

La politique du crédit et le financement du développement au Cameroun.

*TOUNA MAMA* ..... 85

Corruption et crise de l'intermédiation bancaire au Cameroun : une analyse par la théorie des contrats et de l'agence.

*B. BEKOLO-EBE, O. BAYEMI et M. S. BIKOUE* ..... 105

Analyse critique et évaluation de la restructuration bancaire au Cameroun.

*Joseph MENGUE MENGUE* ..... 131

### **AXE III : Comportement d'intermédiation bancaire et financement des PME au Cameroun.**

Comportement d'intermédiation bancaire et financement de la PME camerounaise.

*C. ESSOMBA AMBASSA et M. T. UM-NGOUEM*..... 167

Financement bancaire des PME camerounaises : crise et redynamisation par les mécanismes de garantie. <i>Marcellin Henri NDONG NTAH</i> .....	205
La problématique de financement de la PME au Cameroun : une étude empirique. <i>Colette EDDING</i> .....	229
Structure bancaire et financement de l'économie camerounaise. <i>Donatien EZE EZE</i> .....	257
<b>AXE IV : Intégration régionale et mise en œuvre d'un marché concurrentiel : les enjeux de l'intermédiation financière en Afrique Centrale.</b>	
Intermédiation financière et marché concurrentiel en Afrique Centrale. <i>Albert ONDO OSSA</i> .....	283
Le marché financier sous régional : vers une véritable intégration macro-économique et financière dans la CEMAC <i>Sylvie EYEFFA EKOMO</i> .....	293
<b>AXE V : Circuits financiers informels et dynamique nouvelle de financement : quel cadre juridique ?</b>	
Tontines à enchères : potentialités et limites de financement au Cameroun. <i>Elie NGONGANG et Georges WANDJI</i> .....	319
Les aspects juridiques de l'épargne informelle en Afrique : le cas du Cameroun, contribution à l'étude de la théorie juridique de la tontine. <i>Paul Franklin KANE EBANGA</i> .....	359

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La tenue les 5, 6 et 7 Mai 1998 à Douala des premières journées Scientifiques du Groupe d'Etudes et de Recherche en Economie Appliquée (GEREA) est à l'origine de cet ouvrage collectif. Il traite du développement de l'intermédiation financière et du financement de l'économie en Afrique. Depuis plus d'une décennie, la plupart des pays africains au Sud du Sahara sont engagés dans des politiques d'ajustement structurel. L'unanimité des membres du GEREAA s'est donc rapidement faite sur un programme pluriannuel de recherche sur "l'intermédiation financière formelle et informelle et le développement de l'entreprise en Afrique". L'une des étapes du déroulement de ce programme aura donc été l'organisation de ce colloque. Celui-ci devait permettre de discuter puis d'établir un bilan sur l'évolution des systèmes financiers issus des mouvements de restructuration bancaire observés çà et là, à la faveur des accords de confirmation avec les institutions de Bretton- Woods. Les travaux présentés à cette occasion sur ce thème central s'articulent en cinq axes majeurs.

Le premier axe pose le problème général du développement des circuits de financement en Afrique marqué par le caractère dualiste de l'intermédiation, les asymétries d'information, les comportements opportunistes sur les marchés de crédit. Il souligne pour la zone CEMAC le faible niveau de développement des systèmes financiers. L'affaiblissement du rôle de l'intermédiation qui en découle et qui semble lié à la faible bancarisation des économies, à la perte de confiance dans le système bancaire, à l'absence de marchés financiers organisés, met en évidence l'importance des défis à relever.

Le deuxième axe présente alors le bilan de la restructuration du système bancaire dans la zone et permet de s'interroger sur l'adéquation de la nouvelle politique de crédit aux exigences de financement du développement. Il relève à l'occasion le caractère permanent des réformes lié à des causes exogènes et endogènes. La charge de l'ajustement dans tous les cas est exclusivement supportée par l'Etat. Et si

la restructuration permet aujourd'hui le retour à la liquidité et même à la surliquidité, le paysage bancaire ne s'est pas encore amélioré dans le sens de la création d'institutions de crédits spécialisées pour la relance de l'investissement privé, la transformation du système productif et de la nature des économies.

Le troisième axe permet ainsi, dans un cadre micro-économique, une application de l'analyse du comportement d'intermédiation bancaire au problème particulier du financement des PME au Cameroun. Ainsi, en tant que firme et principale actrice du financement, la banque est confrontée à une double contrainte de rentabilisation de ses opérations et de gestion de la spécificité de l'investissement dans les PME. Le choix qu'elle fait de l'utilisation de la garantie comme signal pour discriminer entre les entreprises éligibles au crédit apparaît ici comme un facteur d'accroissement du risque de contrepartie et un générateur de comportements opportunistes. La réduction de ces risques est alors envisagée par rapport à une nouvelle approche des garanties dont notamment la mutualisation du cautionnement ou d'une façon générale, la prise en compte d'une socialisation des risques expérimentée positivement dans les circuits informels d'épargne et de crédit.

Le quatrième axe fait le point sur le projet d'intégration régionale en tant que moyen de renforcement des politiques nationales de financement. La dynamisation de la sphère monétaire et financière apparaît alors comme la condition du développement de l'activité économique, par une allocation efficace des ressources disponibles et l'orientation de l'épargne vers des placements financiers rentables. Il propose comme solution la promotion de systèmes financiers actifs dans les pays de la CEMAC et la création d'un marché financier sous-régional pour la relance de l'investissement.

Le cinquième axe s'intéresse à la dynamique nouvelle qu'introduit dans l'analyse la prise en compte des circuits financiers informels avec principalement les tontines. Leur émergence et leur

explosion actuelles suscitent de nombreuses interrogations sur les raisons de cette évolution, sur leurs capacités réelles à assurer le financement de l'économie, sur leurs relations possibles avec le système financier officiel. Les espoirs que ces circuits de financement peuvent soulever en termes d'une meilleure allocation de ressources, de réduction des asymétries d'information et des risques de contrepartie sont cependant à relativiser. Car, complémentaire ou alternative du système officiel, la tontine doit faire face aujourd'hui à un vide juridique. L'absence d'une architecture juridique authentique est génératrice d'incertitude et d'insécurité pour l'épargne des tontiniers. L'existence et surtout la spécificité de la tontine nécessitent donc, pour sa pérennité, l'élaboration d'un droit propre, un droit de la tontine.

***Professeur Bruno BEKOLO-EBE***

*Directeur scientifique*